



Le Mutualiste 66

Mai 2017 N° 4

Bulletin Départemental



8 DÉCEMBRE
1946 ► 2016



70 ans

L'avenir solidaire

- 4 & 5 Santé et programmes politiques
- 8 & 9 ÔJI : l'offre MGEN pour les jeunes
- 9 & 10 Fitdays MGEN : Canet et Perpignan

MGEN 70 ANS DE SOLIDARITÉ



La **MGEN** est née, du grand mouvement initié par le programme du Conseil national de la Résistance. La sécurité sociale créée en octobre 1945 ne concernant pas à l'origine les fonctionnaires, les syndicats se sont saisis du sujet. En juillet 1946, le Syndicat National des Instituteurs appelle à une fusion de l'ensemble des sociétés de secours mutuel enseignantes. La **MGEN** voit le jour le 8 décembre 1946 et l'élection du premier président Marcel Rivière.

L'application de la loi Morice en 1947 confie la gestion de la sécurité sociale aux mutuelles de fonctionnaires. Parallèlement, la **MGEN** accentue la transformation de ses « *sanatoriums* » en établissements de soins. Depuis 1976, ses centres se sont ouverts à tous : adhérents ou non. Aujourd'hui, le **groupe MGEN** gère 33 établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Durant ces décennies, **MGEN** évoluera notamment en 2002 avec les offres **MGEN Filia**, ouverte à tous, puis en 2011 avec la création du **groupe Istya** pour permettre le rapprochement des mutuelles de fonctionnaires.

Aujourd'hui le **groupe MGEN** fondamentalement attaché à la communauté éducative s'est ouvert à d'autres champs, en gérant le régime obligatoire des professionnels de la recherche, de la culture, de la communication, de la jeunesse et des sports, de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en proposant une couverture complémentaire aux agents publics de l'état et des territoriaux.

MGEN est passée de 200 000 adhérents en 1947 à près de 4 millions de personnes protégées en 2016 et salarie plus de 9 300 collaborateurs.

Pour ce **70^{ème} anniversaire**, lors de l'Assemblée Générale à Montpellier nous honorerons les responsables mutualistes qui « *brique par brique ont voulu prouver l'utilité sociale de notre modèle* », ont inscrit **MGEN** comme mouvement social, en l'impliquant dans les grands débats de société : solidarité, laïcité, dignité de la personne, combat pour le droit des femmes,... Ils ont su démontrer l'utilité sociale de notre mutuelle à but non lucratif, ont promu une offre, puis des offres globalisant santé, prévoyance et dépendance basées sur les valeurs de solidarité financière et intergénérationnelle, aux équilibres économiques respectés avec une gouvernance élue et démocratique.

Demain, avec la création du **groupe MGEN Istya et Harmonie Mutuelle**, **MGEN** ouvrira une nouvelle page de son histoire avec l'ambition d'inscrire le modèle mutualiste dans un avenir solidaire et durable, de conforter son action sur le chemin de l'innovation en santé, de répondre toujours mieux aux besoins de ses adhérents. ■



70 ans
L'avenir solidaire



Catherine GONZALEZ
Présidente MGEN de Lozère

Guy CASSARD
Président MGEN du Gard

Yannick LABORY
Président MGEN de l'Hérault

Pierrette RICHARD
Présidente MGEN de l'Aude

Bernard CREISSEN
Administrateur National
Chargé de la Région
Languedoc Roussillon

Christophe PATIER
Président MGEN des
Pyrénées-Orientales

FilGOOD



L'**ADOLESCENT - Prévention Santé MGEN** a lancé en janvier 2017 un programme web destiné à chaque personnel de l'Éducation nationale. Il vise à évaluer et à promouvoir le bien-être physique, mental et social des collégiens et lycéens.

Le programme **FilGood®** (www.filgood-sante.fr) est né d'une volonté collective d'aider les professionnels de l'éducation à identifier et prioriser les thématiques de santé à aborder auprès des collégiens et lycéens. Ainsi que d'aider ces derniers à devenir des acteurs éclairés de leur santé.

Cet outil qui établit une image à un instant « t » de la santé de l'ensemble des élèves d'une classe ou

d'un établissement a aussi pour but de favoriser et de faciliter la mise en œuvre du parcours éducatif de santé (circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016).

Vous pouvez nous solliciter directement si vous souhaitez plus de renseignements soit à la section départementale ou par courriel : infos66@mgen.fr



Bulletin de la section MGEN des Pyrénées-Orientales

44, Chemin de la Passió Vella - 66830 Perpignan Cedex

Directeur de la publication

Christophe PATIER

Comité de rédaction - Conception

Commissions communication départementales et régionale Languedoc-Roussillon

Crédit photos © mgen - © SD66 - Fotolia

Réalisation Hervé LOY - 06 72 39 14 79

Impression Imp'Act - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

Tirage 5 500 exemplaires



MGEN, Mutuelle générale de l'Éducation nationale, n° 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. - MGEN Action Sanitaire et Sociale, n° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. - MGEN Vie, n° 441 922 002, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. - MGEN Filia, n° 440 363 588, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité.

INFO SÉCU : MON REMBOURSEMENT MINORÉ ?

Il s'agit sûrement de la participation forfaitaire ou de la franchise médicale.

Explications

	Participation forfaitaire de 1 €	Franchise médicale
Sur quoi ?	- Toute consultation ou acte réalisé par un médecin généraliste ou spécialiste. - Examens de radiologie - Analyses de biologie médicale	- Les médicaments - Les actes - Les transports sanitaires
Combien ?	1 € par acte ou consultation	0,50€ par boîte de médicaments 0,50€ par acte paramédical 2€ par transport sanitaire
Plafond journalier	4€ par jour pour un même professionnel de santé	2€ par jour sur les actes médicaux 4€ par jour pour les transports sanitaires
Plafond annuel	50€ par an par personne	50€ par an par personne
Qui est concerné ?	<i>Toutes les personnes sont concernées sauf :</i> - Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans - Les bénéficiaires de la couverture médicale universelle complémentaire ou de l'aide médicale d'état - Les femmes enceintes du 1^{er} jour du 6^{ème} mois de grossesse et jusqu'au 12^{ème} jour après l'accouchement	
Comment cela fonctionne ?	- Si vous avez réglé vos soins ou vos médicaments, la retenue est déduite directement sur votre remboursement. - Si vous n'avez pas fait l'avance des frais pour vos soins ou vos médicaments : la retenue se fera lors d'un prochain remboursement.	



PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2017 > Faire que la santé trouve sa juste place

Alors que la santé et la protection sociale sont au cœur des préoccupations des Français, ces thèmes ont été peu ou pas présents lors des précédentes campagnes présidentielles.

Afin de remettre ces enjeux au centre des débats, la Mutualité Française, en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique, la

Fondation Jean-Jaurès et Terra Nova, a lancé en décembre 2016 :

placedelasante.fr

UN SITE PARTICIPATIF



L'objet de ce site participatif est **d'EXPLORER ces enjeux, de DÉCRYPTER les programmes** en matière de santé et de protection sociale, et **d'INTERPELLER les candidats** à l'élection présidentielle, puis aux élections législatives.



Ouvert à tous, le site vous propose de contribuer en commentant les contenus, en postant des tribunes ou en interpellant les candidats.



L'élection présidentielle vient de livrer son verdict. Mais **placedelasante.fr** continue tout au long de la campagne pour les élections législatives !

Après les élections, la rubrique **ÉVALUER** vérifiera la concordance entre les paroles du ou de la candidat-e élu-e et les actes de la nouvelle majorité en place.



DES RENCONTRES

Dans le cadre de cette démarche, le 21 février dernier, le Grand Auditorium du Palais Brongniart à Paris a fait salle comble.

A l'invitation de la Mutualité Française, **Emmanuel Macron, Nicolas Dupont-Aignan, Benoît Hamon, Yannick Jadot et François Fillon** ont présenté leur programme santé devant un public nombreux où figuraient des Parlementaires, des membres de l'économie sociale et solidaire, des professionnels de santé et 200 journalistes.

Thierry Beaudet, président de la Mutualité française, a souligné le succès de cet événement :

« Les candidats ont pris conscience, plus que par le passé, de l'importance de la santé dans le débat présidentiel. Il y aura un droit de suite. (...) Nous

plaidons pour un Etat davantage stratège. On ne construira pas l'avenir sur un contrat de défiance. Les mutuelles ont un rôle à jouer ».

Retrouvez l'intégralité des échanges sur le site placedelasante.fr.



« Ci-dessous quelques extraits des interventions des candidats ayant participé à cet événement : »



Emmanuel MACRON

financement de la protection sociale

« Il faut que le financement de notre protection sociale, refondée, porte davantage sur la consommation, la pollution, ou d'autres revenus que ceux du seul travail »



Nicolas DUPONT-AIGNAN

complémentaire santé

« Il faut mettre fin au maquis des mutuelles »,
« à ce manque de transparence »
et « aux privilèges »



Benoît HAMON

accès aux soins

« L'installation de médecins supplémentaires dans les zones déjà sur-dotées n'ouvrira pas le droit au conventionnement automatique par l'Assurance Maladie »



François FILLON

accès aux soins

« Non, je ne veux pas distinguer entre gros et petit risque mais (...) mieux articuler les rôles de l'Assurance maladie et des complémentaires, car nous avons des défis financiers à venir (...) »



L'AIDANT FAMILIAL

Qu'est-ce qu'un aidant familial ?



La charte européenne de l'aidant a défini que l'aidant est une personne venant en aide **à titre non professionnel à une personne de son entourage**, handicapée, âgée dépendante, atteinte d'une maladie invalidante.

Cette aide dans les actes essentiels de la vie peut être partielle ou totale, ponctuelle ou permanente.

L'aidant familial dispose dorénavant d'un statut, renforcé par la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (AVS).



En France plus de 8 millions d'aidants accompagnent un proche dépendant du fait de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Ce chiffre ne cesse d'augmenter (*autour de 4 millions en 2008*) en raison du vieillissement de la population, de l'allongement de l'espérance de vie des personnes malades, du fait des progrès de la médecine, etc.



Accompagner une personne fragilisée est une activité épuisante, tant psychologiquement que physiquement et des dispositifs publics ou des organismes sont là pour vous accompagner si vous êtes un aidant : aides financières, accompagnement ou formation de l'aidant, droits à congés, relais possibles... ■



Quelques exemples

■ Possibilité d'être salarié de votre proche handicapé ou dépendant

Contact

MDPH, CCAS, CLIC, Conseil départemental



■ Bénéficier d'un accompagnement

Associations, groupes de parole, psychologues ... afin de vous accompagner, vous aider à faire face à vos difficultés, échanger sur vos expériences.

Contact

Association française des aidants, Mairie, CCAS, CLIC, MDPH, PIF



■ Formations spécialisées

Destinées aux aidants.

Contact

CCAS, MDPH, CLIC

■ Obtenir des congés

Congé de solidarité familial, congé de présence parentale, congé de proche aidant.

Contact

Médecin traitant, employeur, site de la fonction publique. ■



MGEN a mis en place une aide financière

Vous êtes adhérent **MGEN Santé Prévoyance**, Membre Participant, Membre Participant Associé ou Bénéficiaire Conjoint...

Vous accompagnez un proche conjoint, enfant ou ascendant au 1^{er} degré)

- ▮ résidant à son domicile
- ▮ en situation de dépendance (Perte d'autonomie évaluée en GIR 1 ou GIR 2 par le Conseil départemental)
- ▮ mutualiste ou non mutualiste...

Vous pouvez bénéficier de l'Aide au Mutualiste Aidant

Le montant de cette prestation est de 350€ (ou 500€, selon le quotient familial)



Renseignez-vous dans votre section départementale ou au

3676

Service gratuit + prix appel

MGEN a édité une brochure

permettant de retrouver les différentes réponses apportées par les acteurs publics ainsi qu'une liste non exhaustive d'organismes ou associations à contacter.

Ce dépliant est disponible dans votre section MGEN

ou sur la page départementale du site Internet MGEN. ■





C'EST TOUT COMPRIS !

Parce que la santé ne doit pas être un souci pour les parents et encore moins pour les enfants, MGEN a conçu une nouvelle gamme d'offres destinées aux jeunes et aux étudiants



■ Ma santé ? Pas de souci – Moi, c'est ÔJI !

	ÔJI ESSENTIELLE	ÔJI INITIALE	ÔJI ÉQUILIBRE	ÔJI RÉFÉRENCE	ÔJI INTÉGRALE
ACTES MÉDICAUX COURANTS	★	★	★★	★	★★★
PHARMACIE	★	★	★★	★	★★★
FORAITS « PRÉVENTION » ET « SE SOIGNER AUTREMENT »	★	★★	★★★	★★	★★★★
FORFAIT « BONUS PRÉVENTION »	★★	★★	★★	★★	★★
HOSPITALISATION	★	★★	★★★	★★★★	★★★★
DENTAIRE	★	★★	★★★	★★★★	★★★★
OPTIQUE	★	★★	★★	★★★	★★★★



LES POINTS FORTS DE LA GAMME ÔJI

» ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS



UN BONUS PRÉVENTION

50€ de participation à **un abonnement sportif annuel** ou pour **l'achat d'articles de sécurité routière** (gilet réfléchissant, éthylotests...).



3 PACKS DE SERVICES

- « **Bien démarrer** » pour gérer son budget et ses démarches administratives.
- « **Mieux informé** » pour répondre aux questions de la vie quotidienne (santé, logement, informations juridiques).
- « **Urgences** » en cas d'accident ou d'immobilisation...



UNE APPLI MOBILE ÔJI

Pour avoir sa santé toujours en main !



» ZOOM SUR LES + ÔJI

■ PACK BIEN DÉMARRER

- » **Coach budget** pour accompagner et informer sur les méthodes de gestion de budget, les dispositifs et aides spécifiques existants (droits sociaux, aide au logement...).
- » **Coach administratif** pour conseiller et orienter sur des problématiques liées à la vie quotidienne étudiante, au logement, aux financements.
- » **Conseil dans la recherche du 1^{er} emploi.**
- » **Aide au déménagement et nettoyage** du logement quitté.



- » **Informations médicales** pré et post-hospitalisation, contraception, comportements à risque, troubles du sommeil, gestion du stress...
- » **Recherche de coordonnées de médecin, infirmière, intervenant paramédical.**

■ PACK URGENCES

- » En cas d'accident ou d'immobilisation.
- » Présence ou transfert auprès d'un proche.
- » Livraison de médicaments.
- » Rapatriement médical.
- » Aide à domicile. ■

■ PACK MIEUX INFORMÉ

- » **Conseils** sur la vie quotidienne, handicap, aides financières...
- » **Informations juridiques** sur les thématiques santé, famille, vacances à l'étranger...

Plus d'infos sur **mgen.fr** ou

3676 Service gratuit + prix appel

ou **RV** dans votre section départementale

COTISATIONS MENSUELLES ÔJI

ÔJI ESSENTIELLE	ÔJI INITIALE	ÔJI ÉQUILIBRE	ÔJI RÉFÉRENCE	ÔJI INTÉGRALE
À PARTIR DE 15 € / MOIS	À PARTIR DE 20 € / MOIS	À PARTIR DE 22 € / MOIS	À PARTIR DE 22 € / MOIS	À PARTIR DE 30 € / MOIS
L'ESSENTIEL À TARIF ACCESSIBLE	LES SOINS COURANTS DE BASE	PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ET DES MÉDECINES DOUCES	UN RESTE À CHARGE MAÎTRISÉ SUR L'OPTIQUE ET LE DENTAIRE	DES REMBOURSEMENTS DE BON NIVEAU SUR TOUTES LES PRESTATIONS

LE CONCEPT DU FITDays MGEN

En tant qu'acteur global de santé, promoteur de l'activité physique et sportive au bénéfice de la santé de tous, le groupe MGEN est engagé dans les FITDays depuis 2014.

2017
FITDays mgen
triathlon pour tous

Cette animation effectuée un tour de France pour promouvoir le triathlon auprès des enfants de 5 à 12 ans en leur faisant découvrir les 3 disciplines de base – *natation, cyclisme, course à pied* – mais aussi en les sensibilisant aux valeurs citoyennes, à la persévérance, au dépassement de soi, au respect des autres, ou encore au bon équilibre nutritionnel.

Champions de la discipline, initiés, débutants et enfants, tous peuvent trouver l'épreuve qui leur convient... et qui leur donnera l'envie de pratiquer un sport et d'adhérer à la philosophie de vie qui l'accompagne.

Le **FITDays MGEN** est une belle réponse à la question : « *comment inciter le plus grand nombre à pratiquer une activité physique ?* »

10€ de réduction
pour les adhérents
MGEN pour l'inscription
au triathlon, XS, S, ou M
avec le code **MGEN2017**

Les étapes des **FITDays MGEN** dans notre région :

- 1^{er} juin ● Carcassonne
- 2 juin ● Montpellier
- 3 juin ● Narbonne
- 4 juin ● Frontignan-La Peyrade
- 5 juin ● Canet-en-Roussillon
- 8 juin ● Alès
- 9 juin ● Perpignan
- 8 juillet ● Mont-Lozère (Château de Castanet)
- 9 juillet ● Alès
- 10 juillet ● Canet-en-Roussillon
- 11 juillet ● Frontignan-La Peyrade
- 12 juillet ● Montpellier (Finale)



Des épreuves locales, 6 finales régionales et une finale nationale

Lors de chaque étape du **FITDays MGEN**, dix à douze enfants ayant participé aux ateliers seront sélectionnés par tirage au sort pour les finales régionales, pour s'affronter lors d'un triathlon sur des distances adaptées à l'âge de chacun.

Lors de ces finales régionales, un classement par année de naissance et par sexe est effectué et les meilleurs

de chaque catégorie sont sélectionnés pour participer à la grande finale nationale, le 12 juillet, à Montpellier.

Le voyage des 14 petits vainqueurs en finale régionale est pris en charge pour se rendre dans la belle cité occitane. Les catégories concernées sont filles et garçons nés entre 2005 et 2011.

Les ateliers du village



Atelier Triathlon : les triathlètes en herbe s'élanceront pour 20 m de natation, 1 km de VTT et termineront par 250 m de course à pied. Pour participer, il suffit d'apporter son maillot de bain, ses chaussures de course à pied et une serviette. Des animateurs expérimentés, titulaires du Brevet BF5 de triathlon et du BNSSA encadrent les enfants, qui évoluent en toute sécurité à vue des organisateurs.



- Atelier des sapeurs-pompiers
- Atelier « Mieux manger, mieux bouger » avec la MGEN
- Atelier « Apprendre à mieux collecter les déchets »



- Atelier droit de l'enfant
- Atelier Sécurité routière La Fondation de la route, Renault, Michelin
- Atelier Gestes et postures
- Atelier « Protéger ses yeux du soleil » avec les Opticiens Mutualistes

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENESR



RÉSERVEZ L'EXPOSITION POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT



Cartooning for Peace

Dessins pour la Paix

mgen★

Le Groupe MGEN et Cartooning for Peace s'associent pour promouvoir la liberté d'expression !

Cartooning For Peace qui regroupe une centaine de dessinateurs de presse du monde entier propose

depuis mars 2013 **une exposition itinérante de dessins de presse** composée de onze kakemonos.



Des thèmes d'actualité abordés de manière simple et efficace

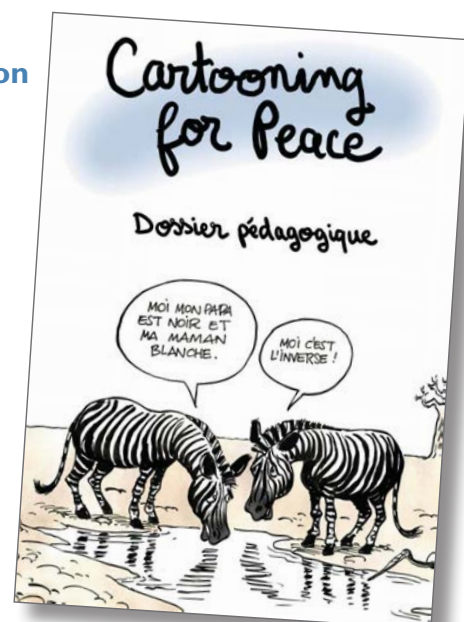
Qu'est ce que le dessin de presse ?

- › Liberté d'expression
- › Peut-on rire de tout ?
- › Dessins et religion
- › Censure
- › Rôle d'internet
- › Racisme
- › Proche-Orient
- › Enfants dans les conflits
- › Droit des femmes
- › Sauvons la planète.

Vous souhaitez mettre en place cette exposition dans votre établissement ?

Nous vous proposons de mettre à votre disposition un « **kit exposition** » composé de :

- › 11 kakemonos,
- › d'un livret pour les élèves (à télécharger également sur le site cartooningforpeace.org)
- › et de documents d'accompagnement. ■



Contactez le référent MGEN de votre département :

Christophe PATIER - Section MGEN 66
44, chemin de la Passió Vella - 66830 Perpignan Cedex
Infos66@mgen.fr